



Politique d'achats

Toute personne impliquée dans l'achat de biens et services pour le compte de SIG porte l'objectif de créer de la valeur au service de la performance et de la pérennité de l'entreprise. Elle le fait en adéquation avec la stratégie et dans le respect des valeurs de SIG.

Les achats participent à la réalisation de la mission de SIG et représentent un levier majeur d'optimisation des coûts et de la performance responsable de l'entreprise. En ce sens, SIG optimise ses achats de biens et services sur les trois axes de la durabilité (économique, social et environnemental).

Le processus Achats est soumis aux réglementations en vigueur, notamment sur les marchés publics, la législation sur le travail et les règles internes encadrant l'engagement de SIG auprès de tiers.

La présente politique fixe les principes et les exigences pour des achats performants :

- Définir le juste besoin avant d'initier tout acte d'achats ;
- Rechercher le meilleur rapport qualité/prix (coût total sur tout le cycle de vie) en respectant le principe d'achats responsables selon les valeurs sociales et environnementales portées par SIG ;
- Respecter la conformité légale et réglementaire des actes d'achats ;
- Maîtriser les risques liés aux achats pouvant menacer la continuité des activités (sécurisation des approvisionnements) ou nuire à la réputation de SIG ;
- Être éthique, proscrire les conflits d'intérêts et tout avantage personnel ;
- Pratiquer une gestion des Fournisseurs.seuses socialement responsable ;
Privilégier chaque fois que cela est possible les Acteurs.trices du tissu économique local tout en limitant le risque de dépendance et assurant le principe de non-discrimination ;
- Dans une logique d'amélioration continue et de stimulation de l'innovation, assurer une veille technologique auprès des marchés Fournisseurs. ;

Chaque Collaborateur-trice impliqué-e dans la chaîne d'acquisition de biens et de services s'engage à respecter les principes de cette politique et à agir de manière responsable, intègre et loyale.

C'est en développant une relation Acheteur-se / Partenaire Interne / Fournisseur.seuse transparente et efficiente, qu'ensemble, nous contribuons à la création d'un écosystème vertueux, durable et générateur de valeur pour l'entreprise et ses parties prenantes.

Christian Brunier
Directeur général

Alain Zbinden
Directeur général adjoint
Directeur exécutif Droit, Achats et risques

Véronique Athané Ryser
Directrice exécutive Gestion
des Réseaux de Distribution

Vincent Collignon
Directeur exécutif Clients

Gilles Garazi
Directeur exécutif
Transition énergétique

Céline Gauderlot
Directrice exécutive Finances

Clara Millard-Dereudre
Directrice exécutive Gestion
Smart City

Robert Monin
Directeur exécutif RH et
Environnement de travail